SOLIDAIRES-FINANCES PUBLIQUES
SECTION DE LOIR-ET-CHER

A Blois, le 5 janvier 2016

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : - 11 POSTES
DANS LE LOIR-ET-CHER EN 2016
LA DEMATERIALISATION DES AGENTS S'AMPLIFIE

Les documents préparatoires du CTL du 5 janvier 2016 nous ont été transmis avec la déclinaison par services. Le CTR Emplois du 7 décembre 2015 a supprimé 2111 emplois nets à la DGFIP soit 32727 depuis 2002, 25 % de ses effectifs ! La catégorie C, qui a été décimée ces dernières années, et qui contribue une nouvelle fois à hauteur de 39 % aux suppressions d'emplois (au national), doit s'estimer heureuse car cette année sa contribution est cyniquement considérée par la DG comme « *allégée* » par rapport à la catégorie B, qui est la plus mise à mal (plus de 50 % du total). Ce plan va dégrader nos conditions de travail, tout en réduisant drastiquement les possibilités de mutation et les potentialités de promotions inter-catégorielles. Alors qu'une note récente de la DG estime la seule fraude à la TVA à plus de 17 milliards d'euros par an (sur un total de 60 à 80 milliards), alors que notre administration devrait être renforcée en moyens humains et matériels pour remplir correctement ses missions et lutter efficacement contre la fraude fiscale, le gouvernement comme ses prédécesseurs estime que l'urgence est de réduire nos moyens.

L'année 2016 est, comme l'année dernière, un cruel retour en arrière pour les agents dans la mesure où, comme cela se faisait à la DGI, **les suppressions ne se font plus sur les prochaines vacances de postes dans les services concernés mais sur le ou les agent(s) qui a (ont) la plus faible ancienneté administrative**. Sur les 11 suppressions nettes, un agent B est ainsi directement concerné et devra faire une demande de mutation en local pour obtenir un poste sur un autre service de sa RAN dans la même mission/structure.

En Loir-et-Cher, ce sont 11 emplois en net qui seront supprimés du TAGERFIP, soit plus de 200 sur les quatorze dernières années.
Voici le tableau des suppressions d'emplois par grades et services prévues dans notre département pour 2016.

	IDIV CN	A	B	C	TOTAL
Suppressions nettes					
Direction	-1	-1	-1	-1	-4
PCRP			-1		-1
SIP Vendôme			-1		-1
Trésorerie Onzain			-1		-1
Trésorerie Marchenoir			-1		-1
Trésorerie Blois Agglo				-1	-1
Paierie départementale			-1		-1
SPF Vendôme			-1		-1
Total	-1	-1	-7	-2	-11

	IDIV CN	A	B	C	TOTAL
Redéploiement d'emplois					
Direction		+1			+1
SIP Blois			-1	+1	0
Trésorerie Contres			+2		+2
Trésorerie Lamotte-Beuvron		+1	+2	+1	+4
Trésorerie Montrichard			-1	+1	0
Trésorerie Saint-Aignan				-1	-1
Trésorerie Salbris		-1	-2	-1	-4
Trésorerie Selles/Cher		-1	-2	-1	-4
Trésorerie Montoire			-1		-1
Trésorerie Vendôme			+1		+1
Trésorerie Romorantin			+2		+2
Trésorerie Blois Agglo			-1	+1	0
SPF Blois			+1	-1	0

Les redéploiements se font en fonction des décisions qui avaient été prises par M. Le Buhan en cours d'année pour 2016, à savoir le transfert d'une part des missions hospitalières des trésoreries de Selles/Cher, Montrichard et Saint-Aignan vers la trésorerie de Romorantin et de la trésorerie de Montoire vers celle de Vendôme ; d'autre part des agents des trésoreries de Salbris et Selles/Cher vers Lamotte-Beuvron et Contres.

Nous boycotterons la seconde convocation car nous n'entendons pas être complices de cette nouvelle saignée en cautionnant par notre présence ce simulacre de concertation.

Voici la liminaire que nous avons lue à la première convocation du CTL du 5/1 :

Monsieur le Président,

Cela fait désormais quatorze années que nous sommes convoqués à un CTL de suppressions d'emplois. Depuis 2002, la réduction de la dépense publique se poursuit à la DGFIP par la suppression de nombreux postes de fonctionnaires. Cette vision purement dogmatique de l'emploi public a conduit à massacrer l'action publique et par voie de conséquence la présence des services publics sur l'ensemble du territoire !

Sous prétexte que nous ne sommes toujours pas considérés comme une administration prioritaire, la Loi de Finances pour 2016 impose une nouvelle vague de 2111 suppressions nettes de postes à la DGFIP, soit 111 de plus qu'en 2015, qui ne font que s'ajouter aux précédentes pour arriver à un total de 32727 emplois sacrifiés sur l'autel de la réduction de la dépense publique, soit près de 25 % de l'ensemble des effectifs, alors que les services en ont un besoin criant. A cela s'ajoute une nouvelle baisse du budget de la DGFIP, qui touche même l'action sociale, alors que tout justifierait un renforcement de ses moyens humains et budgétaires. Pendant que l'on affaiblit l'administration fiscale, la fraude ne s'est jamais aussi bien portée, avec l'annonce par une note de la DG que le manque à gagner en terme de TVA s'élèverait à 17 milliards d'euros par an, pour une fraude globale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros, soit un montant équivalent au déficit budgétaire de l'Etat. Pour le Loir-et-Cher, ce sont encore onze emplois sacrifiés, dont un privant directement un agent de son poste. Les choix qui ont été faits, en particulier au SPF de Vendôme ou dans les trésoreries d'Onzain ou de Marchenoir, n'augurent rien de bon quant à la pérennité de ces structures. Depuis 2002, ce sont plus de 200 emplois qui ont été supprimés dans notre département.

Nous savons déjà ce que vous allez nous dire : ce n'est pas de votre faute, vous n'y pouvez rien, vous ne faites que décliner au local les décisions politiques nationales, voire, façon décomplexée, que ces suppressions sont justifiées par de supposés gains de productivité ou les bienfaits du tout dématérialisation. Face à la fragilisation de nos missions, qui souvent ne tiennent que grâce à la conscience professionnelle des agents, bien mal récompensés, face au démantèlement du réseau et à l'augmentation exponentielle de la souffrance au travail, que le TBVS ne fait simplement que constater, nous attendons de vous que vous condamniez ces suppressions d'emplois et réclamiez les moyens d'une action publique efficace et juste.

Pendant qu'ils voient leurs conditions de travail se dégrader toujours un peu plus par l'augmentation de la charge de travail, les agents subissent la double peine : on les fait également payer par la remise en cause de leurs droits et garanties, notamment en changeant certaines règles de gestion, le tout dans un contexte de discours anti-fonctionnaires venus de ceux-là mêmes qui sont censés nous représenter au gouvernement, en portant notamment atteinte au statut général de la Fonction Publique.
La DGFIP n'a aujourd'hui dans les faits plus les moyens de fonctionner correctement et d'assurer tout à la fois un service public de qualité et de bonnes conditions de travail. Il est impératif de stopper immédiatement les suppressions d'emplois.

Nous ne pouvons donc siéger à ce CTL où rien n'est à négocier, et nous vous laissons seul assumer le choix de la localisation de ces suppressions.